

# NOTE

**DESTINATAIRES :** À l'ensemble de la délégation

**EXPÉDITEUR :** Olivier Parent, secrétaire du SPGQ

**DATE :** 13 avril 2022

**OBJET :** Les élections des représentantes et représentants de section, des représentantes et représentants substitués de section et des secrétaires de section

---

Bonjour,

Toutes les sections du SPGQ devront élire leurs représentantes et représentants de section, représentantes et représentants substitués de section et secrétaire de section respectives **entre le 16 mai et le 8 juin 2022**, étant donné que ces mandats arrivent au terme de leur durée statutaire de 4 ans au 11 juin 2022.

Pendant cette période, chaque section sera convoquée à une assemblée de section et un membre de l'exécutif devrait y assister. Un calendrier électoral sera préparé et vous serez informé de la tenue de vos assemblées respectives.

Les déléguées et les délégués syndicaux et les déléguées et délégués substitués de la section, en fonction au moment de l'élection, sont éligibles aux postes de représentante ou représentant de section, de représentante ou représentant substitué de section et de secrétaire de section. Si votre section compte plus de 500 membres, elle doit élire deux autres représentantes ou représentants substitués. L'article 10.3 stipule que le conseil de section doit réserver pour les femmes, un des postes en élection ou deux de ces postes si la section compte plus de 500 membres.

Nous avons développé une [boîte à outils électoral](#) afin de soutenir le processus électoral. Nous vous invitons également à consulter le [guide de mobilisation](#) qui pourra vous être utile pour mobiliser vos collègues et tenir des assemblées réussies. Dans cette optique, nous souhaitons vous inviter à une courte réunion le 22 avril 2022 de 12h00 à 13h00 afin de vous présenter la boîte à outils et vous parler de la conduite d'une assemblée de section et de son déroulement. Cette rencontre sera également l'occasion d'évaluer quel type d'aide il serait possible de vous apporter, s'il y a lieu. Voici le lien de la rencontre : [Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Enfin, on ne saurait trop insister sur l'importance de ce processus pour le SPGQ d'élire les membres du conseil syndical. La mobilisation est la clé de toute organisation syndicale. Les rôles et pouvoirs du conseil syndical sont déterminants pour le bon fonctionnement de notre organisation. Il est essentiel d'envoyer un message de force et de solidarité, tout en s'assurant que nos membres sont bien servis au quotidien.

Je vous remercie de votre engagement syndical et de votre collaboration à la tenue de ces élections.



Olivier Parent  
Secrétaire – Comité exécutif